

CONTRAT DE RESILIATION D'ABONNEMENT ORDINAIRE
AU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU

ENTRE

La Commune de la Roche des Arnauds, représentée par M. Maurice CHAUTANT, Maire

ET

Mme, Mlle, M.

Et Mme, Mlle, M.

demeurant à

dénommé ci-après l'abonné,

Il est convenu :

L'abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est résilié

A compter du :

Relevé de l'index du compteur d'eau :

La facture devra être envoyée à l'adresse suivante :

.....
.....

Fait à la Roche des Arnauds le

l'Abonné

Le Maire

Maurice CHAUTANT

Nota - Les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.